

Mercredi 12 Octobre 2005

Les bons PERP des retraités

Peut-on souscrire un plan d'épargne retraite personnel quand on est déjà à la retraite ? La question peut paraître saugrenue, mais la réponse est : « oui ». Le Perp est ouvert à tout le monde, même aux inactifs, qu'ils soient ou non retraités. Et il n'y a pas d'âge limite pour débloquer les sommes ainsi accumulées, ce déblocage devant simplement prendre la forme d'une rente viagère. On ne peut pas récupérer un capital. Quant au montant à verser, tout titulaire d'un Perp peut cotiser à hauteur de 10% du plafond de la Sécu, même s'il n'a pas de revenus professionnels. Une telle cotisation, de 3 000€ environ, échappe au nouveau plafond global de réduction d'impôt, qui va être discuté au Parlement. Les retraités peuvent donc être tentés d'en profiter. S'ils sont imposés demain à la tranche supérieurs de 40%, c'est comme si le fisc finançait 40% de leur cotisation-retraite supplémentaire.

Cet abondement du fisc a un impact très positif sur la rentabilité d'un tel Perp. Imaginons qu'un jeune retraité de soixante ans place chaque année pendant cinq ans 3 000€ sur un tel plan et que son plan lui rapporte un petit trois et demi pourcent par an, ce qui sera sans doute le cas des Perp sécuritaires. Au bout de cinq ans, le titulaire a économisé un peu plus de 16 000€, automatiquement transformés en rente viagère. Mais si on considère que 40% de ses versements ont été apportés par l'Etat, la rentabilité après impôt de son Perp ressort à plus de 20% par an. Pour les gros contribuables, le Perp retraité est donc de très loin le meilleur des placements parfaitement sécuritaires. Car il n'est évidemment pas question à cet âge-là de prendre le moindre risque avec les actions. Avec 16 000€, à soixante-six ans, ce Perp rapportera moins de 70€ de rente par mois, au demeurant redevables de l'impôt et des prélèvements sociaux. Comme les autres retraites. Mais le complément de retraite n'est pas l'objectif principal d'un tel plan. Ce qui compte, c'est l'exceptionnelle rentabilité nette de ce placement, surtout au moment où celle des autres placements sûrs s'écroule.

François de Witt